

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 16 novembre 2012 Ecole primaire de Nogent Le Phaye

Enseignants: Mmes Depont, Berry, Macquaire, Naveau et M Juberay.

Atsem: Mmes Flèche et Magoariéc

Municipalité: Mme Franchet, 3ème adjointe en charge des écoles

Parents d'élèves: Mmes Auché, Brière, Bruneau, Desrues, Dufet, Duval, Lachasse

Absents excusés: Mme Eyraud, Inspectrice de l'Education Nationale, Chartres II, Mme Bertel.

La réunion débute à 18 heures. La secrétaire de séance est Mme Depont.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2012.
123 votes pour 181 électeurs, soit un taux de participation de 66%.
90% des votes se sont faits par correspondance.
Six titulaires et deux suppléants ont été élus.

Rentrée 2011/2012

Ouverture d'une sixième classe / Nouvelles affectations:

La décision de l'ouverture de la sixième classe a été prise le 22 juin 2012.

Mme Berry a été nommée sur la classe de CE1.

Mme Bousquié a été nommée sur la classe de CE2/CM1. Elle est remplacée le jeudi par Mme Duris qui complète son trois-quarts temps.

Mme Bertel a été nommée sur le quart-temps de décharge de direction. Elle travaille dans la classe des Petits/Moyens le lundi, jour de décharge de Mme Macquaire.

Répartition pédagogique:

143 élèves sont inscrits et une inscription est prévue en grande section au mois de décembre

Les élèves sont répartis comme suit dans les classes:

15 **PS** /12 **MS**: classe de Mmes Macquaire et Bertel

4 **MS** /25 **GS**: classe de Mme Naveau (+1 élève en décembre 2012)

16 **CP**: classe de M Juberay

19 **CE1**: classe de Mme Berry

17 **CE2**/ 9 **CM1**: classe de Mmes Bousquié et Duris

12 **CM1**/14 **CM2**: classe de Mme Depont

14 inscriptions d'élèves de petite section, nés en 2010, sont prévues pour la rentrée 2013.

On peut envisager un effectif en légère hausse avec l'arrivée de nouvelles familles dans le lotissement en cours de réalisation.

Structure péri-scolaires:

Les effectifs de garderie et de cantine restent élevés:

- garderie du matin: 17 enfants sont inscrits en maternelle, 32 en élémentaire.

- garderie du soir: 26 enfants sont inscrits en maternelle, 47 en élémentaire.

- cantine: 43 enfants sont inscrits en maternelle, 74 en élémentaire.

Langues:

Cette année, Mme Berry, habilitée en anglais, enseigne l'anglais à ses élèves de CE1.

Un échange de service est organisé le lundi pour les élèves de CM1 et de CM2 de Mme Depont.

Mme Bousquié enseignera l'anglais à ses élèves de CE2 et de CM1 dès la semaine prochaine.

Odyssée:

Reprise des cours en troisième période, du mardi 2 avril 2013 au jeudi 4 juillet 2013:

- créneau de 14h 00 à 14h40 dans l'eau,
- le mardi pour les CE1 et le jeudi pour les CP et les GS.

Les parents désireux d'obtenir l'agrément seront sollicités dans le courant du mois de mars 2013.

Projet d'école 2010/2014

Rappel des quatre objectifs:

- enrichir l'expression orale et écrite des élèves
- améliorer la compréhension des textes
- utiliser des instruments de mesure de l'espace et du temps
- sensibiliser les élèves aux problèmes de l'environnement

Le travail mené pour atteindre les objectifs du projet d'école aura pour support cette année, **les quatre éléments.**

Les classes se sont inscrites dans différentes actions:

- les classes de CE1, CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont inscrites à l'action Écolire.
- les classes de CP et de CE1 sont inscrites à l'action École et Cinéma.
- les élèves de CM1/CM2 sont inscrits au Webtour.

Mme Berry et de Mme Bousquié souhaiteraient affilier leurs élèves à l'USEP 28, pour effectuer des rencontres sportives avec d'autres écoles.

L'affiliation pour une licence enfant est de 5,90€. Le conseil général prend en charge 3,50€ soit 157,50€ pour 45 élèves sur un total de 266,50€ (5,90€ x 45) + 60€ d'affiliation à l'association. Une demande de subvention qui sera versée à l'école fin août ou début septembre est à remplir en février.

Pour concrétiser cette action, une demande de subvention exceptionnelle pourrait être adressée à la municipalité.

Aide personnalisée

Reprise de l'organisation 2011/2012, de 16h30 à 17h30:

- le lundi et le jeudi, Mmes Berry et Depont,
- le mardi et le jeudi, Mme Naveau, Mme Macquaire, et M Juberay,
- le mardi et le vendredi, Mme Bousquié.

Activités et sorties

- **mardi 2 octobre 2012**, les élèves de CP et de MS/GS sont allés au bois de Feugères visiter le moulin à vent.

transport Chartres Evasions: 222€ + visite et atelier: 55€ (55élèves)

- **mardi 2 octobre 2012**, Mme Depont s'est rendue avec sa classe au Rigard pour un travail sur la sécurité routière.

transport Chartres Evasions: 146€

- **jeudi 18 octobre 2012**, les élèves de CE1 et de PS/MS sont allés au moulin du bois de Feugères
transport Chartres Evasions: 222€ + visite et atelier: 51€ (51 élèves)

- **mardi 23 octobre 2012**, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues à la Maison de la Beauce à Orgères en Beauce pour participer à une animation sur les éoliennes et sur l'eau.

transport Chartres Evasions: 307 € + deux ateliers par élève: 224€ (52 élèves)

- **vendredi 23 novembre 2012**, projection du premier film de la sélection École et cinéma pour les classes de CP et de CE1,

transport car Simplon: 122,34€ + coût des entrées: 87,50€ (2,50 € par élève)

- **vendredi 23 novembre 2012**, les élèves de MS/GS de Mme Naveau recevront pour la journée leurs correspondants de l'école Henri IV de Chartres.

Le vendredi 30 novembre, dans le cadre de l'UFSBD, union française pour la santé bucco-dentaire, les élèves de CP recevront une information sur l'hygiène dentaire.

Toutes les classes se rendront à la bibliothèque de Nogent Le Phaye **vendredi 30 novembre 2012**.

Le mardi 11 décembre 2012, les élèves des classes de CP et de CE1 se rendront au Compa pour une animation: du grain au moulin. Le coût des ateliers est pris en charge par le Conseil général.

transport car Simplon: 122,20€

Mme Macquaire fait remarquer que le coût des transports a considérablement augmenté. Un transport pour le Compa ou le cinéma les Enfants du Paradis était facturé 115€ en novembre 2011. Rappel: Le coût des transports sur Chartres est pris en charge par la municipalité sur un budget alloué pour l'année scolaire de 2000€.

Le jeudi 14 mars 2013, les classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendront à la salle culturelle de Nogent Le Phaye voir un spectacle, «l'Inouïte».

Le mardi 2 avril 2013, les classes maternelles et les CP se rendront à la salle culturelle voir un spectacle de danse, «Un sourire qui mord», proposé par les Ballets Contemporains de St Etienne.

Coopérative scolaire

Les activités prévues dans les classes en lien avec le projet d'école sont financées par la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire finance aussi les achats d'albums, des abonnements pour la classe, les ingrédients nécessaires à la réalisation de recettes de cuisine, du matériel divers pour la préparation du marché de Noël et du Carnaval de l'école, l'achat de friandises pour la fête de Noël ...

Le bilan financier 2011/2012 présentait au 31 août 2012 un solde positif de 179€ .

La participation des parents à la coopérative scolaire est fixée pour l'année à 22€ pour un enfant ou à 20€ par enfant (pour les fratries).

Vote du règlement

Des problèmes de comportement sont constatés pendant le temps de cantine.

Mme Franchet rappelle que dans le règlement établi pour la restauration scolaire, une charte de bonne conduite a été signée conjointement par l'élève, ses parents et M. le Maire.

Après lecture, le règlement intérieur de l'école 2012 /2013 est adopté à l'unanimité par le Conseil d' école.

Événements de la vie scolaire:

Cérémonie commémorative du 11 novembre:

La municipalité et les enseignants constatent que les enfants des écoles sont de moins en moins nombreux à participer à cette cérémonie commémorative.

Un exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme incendie a été effectué lundi 12 novembre 2012. Deux autres exercices seront effectués au cours de l'année scolaire.

Le photographe était à l'école le lundi 15 octobre 2012. Les suggestions évoquées par une partie des membres du conseil lui seront transmises.

Le marché de Noël aura lieu à l'école le vendredi 7 décembre à partir de 16h45.

Un spectacle de Noël sera offert par la municipalité aux enfants du village le vendredi 14 décembre 2012 à la salle culturelle.

Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 22 mars 2013 sur le thème des quatre éléments.

Une présentation des chants et textes préparés par les élèves de l'école aura lieu le vendredi 28 juin 2012 à la salle culturelle de Nogent Le Phaye .

Un bilan médical concernant la grande section aura lieu en février 2013.

Calendrier scolaire:

Suite à la décision prise par la commission des services de l'éducation nationale du 18 octobre 2012, les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai 2013.

Ils auront classe le mercredi 22 mai 2013 toute la journée (semaine de la Pentecôte).

Une information concernant ce rectificatif du calendrier scolaire sera notée dans le cahier de liaison des élèves.

L'organisation de la semaine d'école pour la rentrée 2013/2014 suscite beaucoup d'interrogations de la part des membres du conseil d'école.

Equipement /Travaux

Des travaux ont été réalisés cet été dans la cantine.

Un boîtier CPL a été installé à la rentrée dans la classe de M Jubera.

Des rideaux obscurcissants vont être installés dans la classe de Mme Depont.

Des crochets seront installés pour maintenir ouvertes les portes des sanitaires extérieurs pendant les récréations.

A la suite de la demande faite par l'équipe des enseignants, Mme Franchet annonce que M. le Maire envisage d'équiper l'école d'un photocopieur pour la rentrée 2013/2014.

Les frais de maintenance seront prélevés sur le budget de l'école.

L'équipe des enseignants adresse ses remerciements à la municipalité.

Des remerciements sont adressés également à l'association de parents d'élèves qui offre un livre à chaque élève à la fin de l'année scolaire.

Réponses aux questions des parents:

- Les toilettes extérieures sont ouvertes pendant le temps de midi au début et à la fin de chaque récréation pour éviter que les enfants y jouent (papier toilettes déroulé/ projections d'eau sur les murs...). Elles sont ouvertes pendant les temps de récréation à la demande des enfants. Elles seront constamment accessibles avec la pose de crochets qui maintiendront les portes extérieures ouvertes.

- Le cahier de liaison des élèves des classes maternelles sera placé en permanence dans leur sac dès ce lundi.

Dates du deuxième et troisième conseils d'école:

Vendredi 15 mars 2013 et vendredi 14 juin 2013, à 18h00 à l'école.

Vous pourrez consulter le compte-rendu de ce conseil d'école en ligne sur le site de l'école <http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La réunion se termine à 20h00.

La secrétaire de séance:
Mme Depont

La présidente:
Mme Macquaire